

ORIENTATION DE GESTION

Dans une optique à court-moyen terme (3 ans minimum conseillés), le portefeuille sera investi essentiellement en produits de taux (obligataires et monétaires). Ce profil a pour objectif la recherche d'une valorisation du portefeuille potentiellement modérée pouvant engendrer un risque modéré à moyen terme en capital. La part actions, investie soit en titres détenus en direct, soit en OPC/FIA investis partiellement ou totalement en titres exposés au risque action, pourra varier entre 0% et 30% du montant de l'actif.

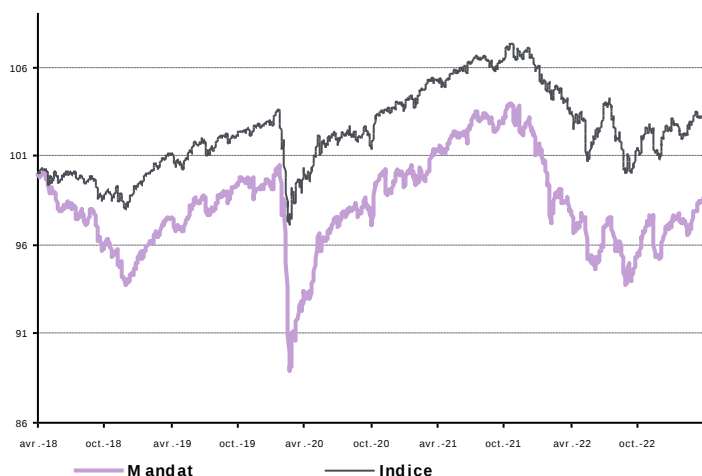
INTÉRÊT POUR L'INVESTISSEUR

Au sein d'un large environnement géographique et sectoriel, vos gérants assurent la sélection et le suivi de valeurs qu'ils jugent à fort potentiel. Cette combinaison permet aux gérants d'avoir une marge de manœuvre dans leurs choix de gestion par rapport à l'indicateur de référence.

INDICATEUR DE RÉFÉRENCE

7,5% Euro Stoxx 50 + 7,5% MSCI World (Euro) + 40% Barclays Euro Agg. Treasury 3-5 Y + 45% ESTER. Les indices actions s'entendent dividendes nets réinvestis depuis le 01/01/2020. Les performances de l'indicateur de référence sont calculées avec un rebalancement trimestriel.

PERFORMANCES SUR 5 ANS GLISSANTES (BASE 100)



Source : Bloomberg / VEGA IM

COMMENTAIRE DE GESTION

Les marchés boursiers ont progressé de manière modérée en avril dans un environnement relativement calme marqué par les publications des résultats d'entreprises au titre du 1er trimestre 2023, dans l'ensemble bien accueillies par les investisseurs. Particulièrement surveillés, les chiffres de l'inflation ont traduit un ralentissement de la hausse générale des prix outre-Atlantique.

Sur le plan macroéconomique, les grandes zones économiques ont rendu publics leurs taux de croissance pour le T1 : si les Etats-Unis et l'Europe ont déçu avec respectivement +1.1% et +0.1% (contre +2% et +0.2% attendus), la Chine a quant à elle excédé les attentes avec une progression de +4.5% (contre +4%). Avant tout, ce sont les résultats d'entreprises qui ont contribué à l'optimisme des marchés avec 78% des sociétés américaines qui ont surpris positivement. La décline progressive de l'inflation US a en outre conforté l'hypothèse d'une dernière hausse de 25 pb des taux directeurs de la Fed début mai, de même que les déboires de la First Republic Bank, rachetée par JPMorgan en toute fin de mois.

Les principaux marchés ont enregistré des performances globalement positives en avril avec un MSCI World en progression de +1.6%. Les indices européens ont signé une nouvelle surperformance mensuelle par rapport aux principaux équivalents mondiaux : +1.9% pour le Stoxx 600, +2.9% pour le CAC 40. Les valeurs américaines ont affiché des progressions plus timides (+1.5% pour le S&P 500, +0.5% pour le Nasdaq) tandis que les rendements obligataires restaient globalement stables d'un mois sur l'autre (taux à 10 ans US à 3.45% au 28/04).

PROFIL DE RISQUE



Ce profil de risque résulte d'une méthodologie basée sur la volatilité du mandat, calculé sur 5 ans. Le niveau le plus faible ne signifie pas un investissement sans risque.

PERFORMANCES GLISSANTES

	Mandat	Indice
1 mois	0.85 %	0.29 %
3 mois	1.68 %	0.96 %
6 mois	3.35 %	2.11 %
1 an	0.66 %	-0.03 %
Début d'année	3.67 %	2.62 %

PERFORMANCES CALENDAIRES

	Mandat	Indice
2022	-7.45%	-5.63%
2021	3.45%	3.04%
2020	0.30%	1.10%
2019	5.29%	4.26%
2018	-5.66%	-1.58%
2017	2.21%	0.81%
2016	0.64%	1.21%
2015	1.90%	1.65%
2014	2.73%	3.73%
2013	2.97%	3.65%

INDICATEURS DE RISQUE (5 ANS)

	Mandat	Indice
Volatilité	5.05%	3.14%
Tracking Error		3.08%
Ratio de Sharpe	-0.01	0.28
Ratio d'information	-0.31	

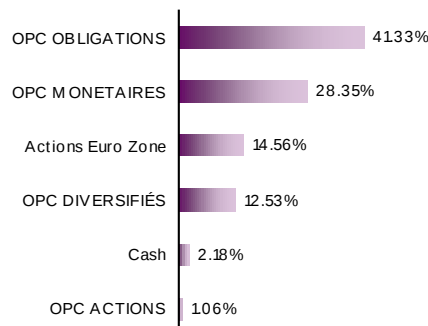
Les données sont celles des portefeuilles réels des clients gérés par VEGA IM. Ces performances s'entendent nettes de frais et sont calculées dividendes nets réinvestis. Le montant de l'actif de ces mandats leur permet de bénéficier de la dégressivité de la facturation des commissions de gestion et droits de garde sur la totalité des tranches, telles qu'indiquées dans le mandat de gestion. La performance d'un portefeuille client peut différer de la performance de ce portefeuille réel, suivant les contraintes définies par le client, la date d'entrée en gestion du mandat, la taille des actifs sous gestion, les conditions particulières négociées, ou encore dans le cas d'un changement de profil.

– Les chiffres cités ont trait aux années écoulées. Les performances passées ne sont pas un indicateur fiable des performances futures. –

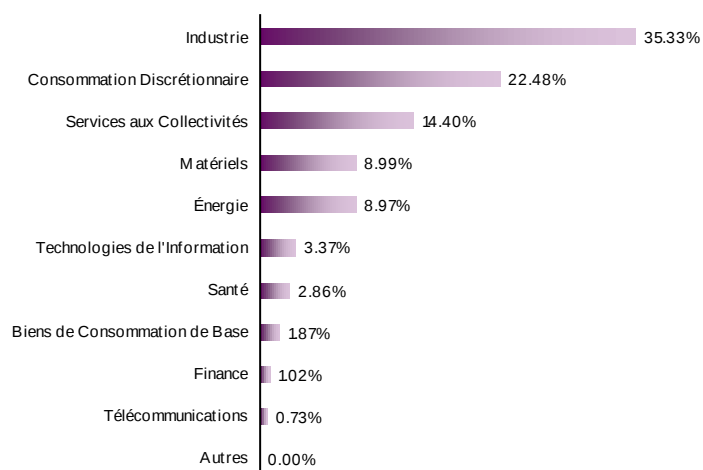
PRINCIPALES LIGNES

Ostrum SRI Cash Plus	28.35%
Vega Court Terme Dynamique	14.21%
Vega Euro Rendement ISR	7.92%
Vega Obligations Euro	7.84%
DNCA Invest Alpha Bonds	7.47%
Vega Euro Spread	5.83%
Exane Pleiade	3.60%
Schneider Electric	2.44%
Veolia Environnement	2.30%
BGF Emerging Mkts Local Ccy Bd Eur Hdg	2.07%

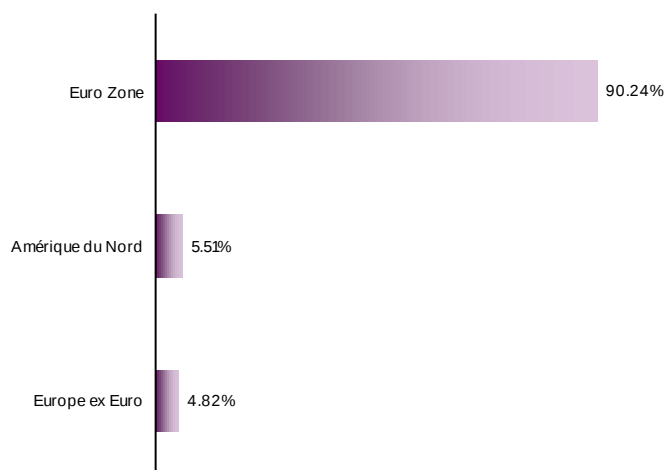
RÉPARTITION PAR TYPE DE SUPPORT



RÉPARTITION SECTORIELLE DE LA POCHÉ ACTIONS



RÉPARTITION GÉOGRAPHIQUE PAR ZONE (hors monétaire)



Source : VEGA IM. Les calculs prennent en compte les répartitions des OPC détenus, sur la base des dernières informations transmises par les sociétés de gestion.

LES ARBITRAGES DU MOIS

- Aucun arbitrage n'a été effectué ce mois-ci -

DÉTAIL DU PORTEFEUILLE MODÈLE

ACTIONS		14.56%
FR0000121972	Schneider Electric	2.44%
FR0000124141	Veolia Environnement	2.30%
FR0010908533	Edenred	1.79%
FR0000120073	Air Liquide	1.73%
DE0007100000	Mercedes-Benz Group	1.59%
FR0000120271	TotalEnergies	1.58%
FR0000125486	Vinci	1.58%
FR0000121014	LVMH	1.54%
OPC		54.91%
FR0010078279	Vega Court Terme Dynamique	14.21%
FR0013376324	Vega Euro Rendement ISR	7.92%
FR0013346327	Vega Obligations Euro	7.84%
LU1694789709	DNCA Invest Alpha Bonds	7.47%
FR0013346285	Vega Euro Spread	5.83%
LU2049492049	Exane Pleiade	3.60%
LU0622213642	BGF Emerging Mkts Local Ccy Bd Eur Hdg	2.07%
LU0340553600	PICTET Emerging Local Currency Debt H	2.02%
LU1781816704	EDR Bond Allocation	1.89%
IE00B99L8M46	Polen Capital Focus U.S. Growth Hedged	1.06%
FR0014003KQ3	Vega Europe Active ISR	0.92%
FR0013535044	H2O Adagio SP	0.09%
LIQUIDITÉS		30.53%
FR0013311487	Ostrum SRI Cash Plus	28.35%
Cash	Euro	2.18%

Note :

Cette répartition représente le compte réel de référence ; la répartition du compte du client peut s'en écarter pour les raisons suivantes (liste non exhaustive) : contraintes définies par le client, date d'entrée en gestion du mandat, taille des actifs sous gestion, apports et/ou retraits, conditions particulières négociées, changement de profil, etc.

GLOSSAIRE

Volatilité : Amplitude de variation d'un titre, d'un fonds, d'un marché ou d'un indice sur une période donnée. Une volatilité élevée signifie que le cours du titre varie de façon importante, et donc que le risque associé à la valeur est grand.

Tracking Error : Egalement appelée « écart de suivi », la tracking error correspond à la volatilité de la performance relative du mandat par rapport à son indicateur de référence. Plus la Tracking Error est faible, plus les rendements du mandat sont proches de ceux de son benchmark.

Ratio de Sharpe : Indicateur de la surperformance d'un produit par rapport à un taux sans risque, compte tenu du risque pris (volatilité du produit). Plus il est élevé, meilleur est le mandat. Le taux sans risque utilisé est l'ESTER capitalisé actualisé sur la période.

Ratio d'information : Indicateur de la surperformance dégagée par le gérant (par rapport à son indice de référence), compte tenu du risque supplémentaire pris par le gérant par rapport à ce même indice (tracking error du mandat). Plus il est élevé, meilleur est le mandat.

Rebalancement trimestriel : La composition des indices de l'indicateur de référence évolue quotidiennement suivant les évolutions de marché respectives des indices actions et taux le composant. En début de chaque trimestre, la composition de l'indicateur de référence est reprise à son niveau initial.

RISQUE DE DURABILITE

Ce mandat est sujet à des risques de durabilité tels que définis à l'article 2(22) du Règlement (UE) 2019/2088 sur la publication d'informations en matière de durabilité dans le secteur des services financiers (dit « Règlement SFDR »), par un événement ou une situation dans le domaine environnemental, social ou de la gouvernance qui, s'il survient, pourrait avoir une incidence négative importante, réelle ou potentielle, sur la valeur de l'investissement. La politique d'intégration du risque de durabilité et la politique d'Investissement Responsable sont disponibles sur le site internet de la Société de gestion.

CLASSIFICATION SFDR (Sustainable Finance Disclosure Regulation)

Le Règlement européen (UE) 2019/2088 sur la publication d'informations en matière de durabilité dans le secteur des services financiers (dit « Règlement SFDR ») est entré en application le 10 mars 2021.

En application de l'article 6 de ce règlement, l'ensemble de nos produits doit désormais décrire la façon dont le risque de durabilité est pris en compte dans les décisions d'investissement et son impact éventuel sur la rentabilité des produits. Ce risque est le suivant :

« Risque de durabilité » : un événement ou une situation dans le domaine environnemental, social ou de la gouvernance qui, s'il survient, pourrait avoir une incidence négative importante, réelle ou potentielle, sur la valeur de l'investissement.

Votre mandat de gestion intègre ce risque en matière de durabilité dans son processus de gestion et d'investissement.

Par ailleurs, le règlement SFDR définit deux catégories de produits :

- Les produits qui promeuvent des caractéristiques environnementales et/ou sociales (produits dits « article 8 ») et ;
- Les produits qui ont pour objectif l'investissement durable (produits dits « article 9 »).

MENTIONS LÉGALES

Ce document est destiné à des clients non professionnels et produit à titre purement indicatif. Aucune information contenue dans ce document ne saurait être interprétée comme possédant une quelconque valeur contractuelle. Les chiffres des performances citées ont trait aux années écoulées. Les performances passées ne sont pas un indicateur fiable des performances futures. Le contenu de ce document est issu de sources considérées comme fiables par VEGA INVESTMENT MANAGERS. Néanmoins, VEGA INVESTMENT MANAGERS ne saurait en garantir la parfaite fiabilité, exhaustivité et exactitude. Le choix d'un profil de mandat doit résulter d'un dialogue avec votre conseiller, afin de déterminer avec vous le profil de mandat qui vous est le mieux adapté en fonction de votre situation patrimoniale, de vos objectifs ainsi que de vos connaissances en matière d'instruments et de marchés financiers. VEGA Investment Managers ne saurait être tenue responsable de toute décision prise ou non sur la base d'une information contenue dans ce document, ni de l'utilisation qui pourrait en être faite par un tiers. Les politiques générales en matière de gestion des conflits d'intérêt, sélection des contreparties et d'exécution des ordres sont disponibles sur le site internet : <http://www.vega-im.com/fr-FR/A-propos-de-VEGA-Investment-Managers/Informations-reglementaires>. Ce document ne peut faire l'objet de copies qu'à titre d'information, la copie étant réservée au seul usage privé. Il ne peut pas être utilisé, reproduit, diffusé ou communiqué à des tiers ou en partie, sans le consentement écrit préalable de VEGA INVESTMENT MANAGERS.